LETTRE DE CONSULTATION

N° MARCHÉ : 2025C016

À Saint-Rémy-de-Provence, le 10 décembre 2025,

Coordonnées de la personne en charge de la consultation :

HAAS Delphine, Conservatrice de la Réserve naturelle régionale de l'Ilon
Maison du Parc naturel régional des Alpilles
2 boulevard Marceau
13210 Saint-Rémy-de-Provence
d.haas@parc-alpilles.fr| 06 08 47 82 75

Objet : **Étude préalable avant-travaux des bâtiments de la Réserve naturelle régionale de l'Ilon**

Lettre de consultation valant contrat

Madame, Monsieur,

Vous êtes invités à participer à une consultation pour la passation d'un marché de :

Étude préalable avant-travaux des bâtiments de la Réserve naturelle régionale de l'Ilon

Si vous êtes intéressés, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les caractéristiques essentielles :

I- Règlement de la Consultation

1.1 Pièces et documents à remettre

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir me retourner complété le projet de marché **accompagné des documents demandés ci-après :**

- Attestation sur l'honneur **DC1**
- Déclaration du candidat **DC2**

Pour présenter leur candidature, **les candidats utilisent les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat)** disponibles gratuitement sur le site https://www.economie.gouv.fr/daj/les-formulaires-de-declaration-du-candidat

- La présente lettre de consultation valant marché (contrat) signée
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) signé

Composition, compétences, moyens et références de l'équipe

- La décomposition des honoraires de la maîtrise d'œuvre signé
- Un mémoire technique comprenant :

- Un dossier de références d'études similaires ;
- La composition et l'organisation de l'équipe ;
- Une note d'intention détaillée et sa méthodologie d'intervention ;
- Un planning prévisionnel de l'étude précisant **une date de fin d'étude non révisable, fixée au 15 septembre 2026**.

1.2 Modalités de remise

Votre offre devra nous parvenir avant le :

15 janvier 2026 – 12 heures - date et heure limites de remise des offres.

La remise de votre offre peut s'effectuer en main propre contre récépissé à l'adresse suivante :
Maison du Parc des Alpilles
2 boulevard Marceau
13210 Saint-Rémy-de-Provence

Ou par courriel à l'adresse suivante : d.haas@parc-alpilles.fr

Remarque : la remise d'une offre vaut engagement et acceptation sur les pièces contractuelles visées dans la présente lettre de consultation.

1.3 Autres précisions de la consultation.

- Les variantes ne sont pas autorisées

- Le délai de validité des offres est de 10 mois

- La personne publique se réserve la possibilité de négocier avec les meilleures offres telles que ressortant d'une première analyse des offres ou avec l'ensemble des offres. L'ensemble des éléments de l'offre pourront être négociés, mais la négociation pourra également ne porter que sur un aspect de l'offre.

- Pour toute information, vous pouvez contacter :
HAAS Delphine, Conservatrice de la Réserve naturelle régionale de l'Ilon
d.haas@parc-alpilles.fr | 06 08 47 82 75

1.4 Critères d'attribution

Votre offre sera analysée au regard des critères suivants :

Critères	Pondération
1- Valeur technique	**70 %**
1.1- La méthodologie détaillée	*30 %*
1.2- L'évaluation de la composition de l'équipe (encadrement et exécution) en lien avec les prestations attendues, au regard des formations, qualifications et références des intervenants et de l'entreprise candidate.	*20 %*
1.3- Compréhension des enjeux *1.4- Respect du calendrier*	*20 %*
2- Prix des prestations	**30 %**

La valeur technique sera appréciée par rapport aux procédés d'exécution tels que définis dans le mémoire technique et le détail du devis remis par le candidat.

II – Conditions particulières contractuelles

2.1. Prescriptions techniques
Se référer au cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

2.2 Durée du marché et délais d'exécution
Le marché prendra effet à compter du 02 février 2026 et pour une durée de 8 mois.

2.3 Prix et modalités de règlements
Les prix du marché sont fermes.
Les factures seront transmises de manière dématérialisée via Chorus Pro.

2.4 Pièces contractuelles du marché
Les pièces contractuelles sont les suivantes, énumérées par ordre de priorité :

- La présente lettre de consultation valant contrat signée
- Les conditions générales d'achat
- La décomposition des honoraires de maîtrise d'œuvre
- Le mémoire technique
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) correspondant (voir conditions générales d'achat)

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Nom Prénom et fonction de la personne chargée de la consultation :
HAAS Delphine
Conservatrice de la Réserve naturelle régionale de l'Ilon

Pour le soumissionnaire/titulaire,

Nom, cachet de la société, Pouvoirs

Pour attribution :

Le , à Saint-Rémy-de-Provence

Le Président, Jean MANGION